

Tous unis pour notre santé

France Assos Santé présente ses 20 propositions pour améliorer le système de santé et permettre à chacun d'être acteur de sa santé

A l'aube d'une année électorale majeure et alors que la crise sanitaire frappe toujours durement notre pays, France Assos Santé s'invite dans le débat. Après deux ans de pandémie, une évidence s'impose : la voix des usagers du système de santé doit être mieux prise en compte. La santé est l'affaire de tous. Pour France Assos Santé, il est urgent de refonder le modèle français d'accès à la santé et de permettre à chacun de devenir acteur de sa santé au sein d'un système solidaire et humaniste.

Dans trois mois, les Français seront appelés à voter pour le premier tour de l'élection présidentielle, un double scrutin qui sera suivi, en juin, par des élections législatives.

La vague Omicron a brutalement percuté non seulement l'agenda électoral mais également les questions qui l'ont jusqu'à présent alimenté. Face à une nouvelle flambée des contaminations et à la désorganisation qui menace, la gestion de la crise sanitaire est redevenue la préoccupation première.

Même constat à l'hôpital public, à nouveau sous pression, et dont les limites ont été mises au jour à chaque pic de contamination, l'obligeant à des déprogrammations aux conséquences parfois très graves pour les personnes malades.

Fleur de notre protection sociale, notre système de santé a révélé au cours des dernières décennies des limites, des failles qui ont fragilisé son efficacité et sa pérennité, tant pour les usagers de la santé que pour les professionnels de santé. La pandémie de Covid-19 a mis l'ensemble du système de santé sous tension, renforçant ainsi l'urgence à agir.

France Assos Santé, ses associations membres et les représentants des usagers œuvrent chaque jour pour promouvoir « la démocratie en santé ». Mais que serait la démocratie sans ses citoyens engagés pour la faire vivre. Et les citoyens sans moyens d'expression ?

Pour notre santé, nous avons malheureusement, au fil des années, perdu de vue l'essentiel : ce qui fait ciment dans notre société, les valeurs communes qui unissent les citoyens engagés pour leur santé : Liberté, Egalité, Fraternité.

La Liberté en santé ? Elle passe par une émancipation de chacun grâce à l'éducation à la santé

L'Égalité en santé ? Elle exige un accès équitable et juste au système de santé

La Fraternité en santé ? Elle appelle un système de santé profondément humaniste et solidaire

Il est indispensable de réinvestir ces valeurs et d'unir les citoyens pour refonder ensemble le système de santé et permettre à chacun de devenir acteur de sa santé en :

- Garantissant un accès équitable aux soins partout et pour tous
- Favorisant la promotion de la santé et la prévention dès le plus jeune âge et tout au long de la vie

Des milliers de représentants des usagers issus des associations agréées de santé membres de France Assos Santé ont élaboré ces propositions concrètes pour l'avenir de notre système de santé, basées sur des constats de terrain et un dialogue permanent avec patients, les professionnels de santé et les pouvoirs publics.

« Tous unis pour notre santé » se veut un laboratoire d'idées destinées à enrichir le débat en cette année d'échéances électorales. France Assos Santé espère que les candidats sauront s'en inspirer pour faire progresser la « démocratie en santé », dans l'intérêt de tous, et pour la sauvegarde de notre système de santé.

[Télécharger la brochure en version intégrale "Tous unis pour notre santé : 20 propositions pour améliorer la participation des usagers au système de santé"](#)

Contact presse : **Julie GIRAUD – Coordinatrice régionale - 07 56 34 11 23 - jgiraud@france-assos-sante.org**

À propos de France Assos Santé

France Assos Santé est le nom que s'est choisi l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS) lorsqu'elle a été créée en mars 2017, dans la continuité d'une mobilisation inter-associative de plus de 20 ans. Organisation de référence pour représenter et défendre les intérêts des patients et des usagers du système de santé, sa mission est inscrite dans le Code de la santé publique (loi du 26 janvier 2016).

Forte d'un maillage territorial de 18 délégations régionales, elle anime un collectif de plus de 80 associations nationales et de plusieurs centaines d'associations régionales qui agissent pour la défense des droits des malades, l'accès aux soins pour tous et la qualité du système de santé.

France Assos Santé forme les 15 000 représentants des usagers issus des associations membres et qui siègent dans les instances hospitalières, de santé publique ou d'assurance maladie. Par ailleurs, elle informe les usagers sur leurs droits en matière de recours et elle veille au bon fonctionnement et à l'équité du système de santé. Par ses actions de plaidoyer, elle prend une part active dans le débat public et porte des propositions concrètes auprès des acteurs institutionnels et politiques pour améliorer le système de santé.

Elle est également à l'origine de la création de la ligne Santé Info Droits qui répond à toute question en lien avec le droit de la santé (10 000 sollicitations par an).

Tous unis pour notre santé

20 propositions pour améliorer la participation des usagers au système de santé

Liberté en santé.

Pour une émancipation de chacun par l'éducation à la santé.

Liberté par l'éducation pour des choix éclairés

Permettre à chacun dès le plus jeune âge d'adopter les bonnes pratiques pour entretenir son capital santé.

Lutter contre les fausses informations et donner à chacun la possibilité de se faire sa propre opinion sur les sujets de santé.

Rendre chacun acteur de sa santé, notamment en élargissant l'étiquetage Nutriscore à tous les produits (risques et bénéfices).

Instaurer une taxe « santé » sur les produits nocifs pour la santé afin de permettre de diminuer leur consommation, en mettant notamment en place pour l'alcool un prix minimum par unité.

Liberté de participer

Développer les bonnes pratiques des professionnels de santé en recueillant l'avis des patients sur la qualité et continuité des soins, les parcours de soins (médecin traitant, examens médicaux...), les prescriptions (effets indésirables...)

le comportement des professionnels de santé (écoute, compréhension, explications).

Evaluer les effets des politiques publiques sur la santé de la population (habitat, énergie, transports, urbanisme, environnement...) et les rendre publics afin que chacun puisse agir.

Liberté d'accès en responsabilité

Offrir des consultations de prévention gratuites en santé physique et mentale aux moments clés de la vie pour prévenir les risques de santé spécifiques à chaque personne.

Privilégier une rémunération des professionnels de santé au forfait plutôt qu'à l'acte, accompagnée d'une évaluation, pour favoriser l'accès aux soins de qualité et lutter contre les soins inutiles.

Egalité en santé.

Pour un accès équitable et universel au système de santé.

Egalité des droits

Instaurer un régime unique de sécurité sociale qui prenne en charge à 100% toutes les dépenses de santé, sans diminution du panier de soins et avec suppression des dépassements d'honoraires.

Egalité des territoires

Garantir à chacun l'accès aux soins et la continuité des soins en proximité, 24h/24, sur tout le territoire, en développant de nouveaux lieux de santé pluridisciplinaires : installation et collaboration de médecins généralistes et spécialistes, d'infirmières, de kinésithérapeutes, de dentistes...

Réguler la répartition de tous les professionnels de santé sur l'ensemble du territoire par une contrainte d'installation dans les zones sous-dotées, en fonction des besoins de la population.

Développer et garantir les moyens de l'hôpital public pour qu'il puisse assurer l'ensemble de ses missions : l'accès et la continuité des soins pour tous, l'accompagnement, la prévention, la formation, la recherche et l'enseignement.

Egalité d'accès

Lutter contre les pénuries de médicaments en favorisant le développement de la fabrication en France et dans l'Union Européenne ; en passant de 2 à 4 mois de couverture des besoins pour les médicaments à intérêt thérapeutique majeur et en veillant au respect de l'obligation des laboratoires pharmaceutiques de constituer des stocks de sécurité.

Garantir à chacun l'accès à une offre de soins palliatifs sur l'ensemble du territoire, quel que soit le lieu de vie (domicile, EHPAD, hôpital).

Fraternité en santé.

Pour un système de santé solidaire et humaniste.

Fraternité dans les parcours

Instaurer un « référent parcours » pour accompagner les personnes dont les parcours de vie et de santé sont particulièrement complexes et qui pourrait assurer le lien et la coordination avec les professionnels de santé, les professionnels du social, le patient et ses proches.

Développer l'intervention de patients partenaires auprès des personnes malades dans les services de santé (facultés, établissements de santé, recherche etc.), en partenariat avec les professionnels de santé et dans un cadre sécurisé (formation, évaluation).

Fraternité entre générations

Garantir par un financement solidaire la prise en charge de la limitation d'autonomie quels que soient l'âge et le lieu de vie.

Rapprocher les professionnels de santé des populations éloignées des soins et/ou à mobilité réduite en généralisant les permanences médicales et les équipes de soins mobiles.

Fraternité d'accès

Développer les usages du numérique en santé et proposer un accompagnement humain à l'utilisation des outils numériques ainsi qu'une alternative physique systématique pour faciliter l'accès à tous les services de santé (sécurité sociale, hôpitaux, lieux de soins...).

Favoriser l'accès rapide à l'innovation thérapeutique en permettant aux patients de bénéficier de traitements appropriés en toute sécurité.



Défendre vos droits

Vous représenter

Agir sur les lois